



INFO-PARENTS

ÉDITION FÉVRIER-MARS 2026



DATES IMPORTANTES

À venir

2 au 6 mars inclusivement	Semaine de relâche
13 mars 2026	Disponibilité du 2 ^e bulletin sur Mozaïk (préscolaire à 5 ^e année)
9 février, 18 mars et 26 mai 2026	Conseil d'établissement de Tournesol
11 février, 19 mars et 27 mai 2026	Conseil d'établissement de la Ruche

SORTIE AU CLUB DE GOLF BEAURIVAGE POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE LA RUCHE

Préparez les tuques et les mitaines ! Cette année encore, l'aventure hivernale s'invite au calendrier. Nos élèves auront le privilège de profiter des grands espaces enneigés du Club de Golf Beaurivage pour faire le plein d'énergie et de souvenirs mémorables. Entre éclats de rire et joues rouges, vos enfants vivront des moments d'évasion inoubliables au grand air.

3^e année et la classe de 3^e-4^e année : mardi 10 février.

4^e année : jeudi 12 février

6^e année et la classe de 5^e-6^e année: mercredi 18 février

5^e année et les classes de Mmes Mélanie, Julie A., Chantal et Chloé : jeudi 19 février

ABSENCES

Lorsque vous prévoyez un voyage pendant les journées de classe, nous vous rappelons qu'il est important d'aviser l'enseignant(e) et d'inscrire ses absences dans Mozaïk. **Votre enfant pourra recevoir le travail qui a été fait pendant son absence à son retour de voyage et il pourra le compléter par la suite à la maison.**

De plus, si votre enfant quitte pour un long voyage, qui totalisera une absence de plus d'un mois, nous vous demandons d'aviser l'enseignant, bien sûr, mais aussi le secrétariat, puisque cela a une incidence directe sur l'inscription de votre enfant dans l'établissement scolaire.

CLIC-ÉCOLE – MESSAGERIE

Bien que la messagerie Clic-école soit un outil complémentaire pratique, **le courriel reste la voie de communication privilégiée par l'école**, puisqu'il permet des échanges plus complets, mieux structurés et plus facilement archivables. Pour toute situation qui demande une réponse détaillée ou un suivi plus formel, nous vous invitons à continuer d'utiliser le courriel.

Nous vous rappelons que la messagerie permet la communication seulement avec les enseignants de votre enfant. Afin de rejoindre les autres intervenants de l'école, vous devez continuer à utiliser le courriel ou le téléphone :

École de La Ruche et Dominique-Savio (secrétariat, direction, technicien en éducation spécialisé, professionnels)	ruche@cssdn.gouv.qc.ca 418-834-2477, p. 69700
Service de garde de La Ruche et Dominique-Savio (technicienne et éducateurs)	service-garde.laruche@cssdn.gouv.qc.ca 418-834-2477, p.69740
École Du Tournesol (secrétariat, direction, technicien en éducation spécialisé, professionnels)	tournesol@cssdn.gouv.qc.ca 417-834-2481 p. 69000
Service de garde du Tournesol (technicienne et éducateurs)	Service-garde.tournesol@cssdn.gouv.qc.ca 418-834-2481 p. 69040

STATIONNEMENT ET CIRCULATION

La sécurité de nos élèves est notre priorité absolue. Afin d'assurer un environnement sécuritaire et fluide pour tous, nous souhaitons vous rappeler les consignes suivantes concernant les déplacements autour de l'école :

1. Stationnement du personnel à la Ruche (matin et midi)

Nous avons constaté que le stationnement du personnel est de plus en plus utilisé comme zone de débarcadère.

- **Sécurité** : Les jeunes élèves sont petits et peu visibles pour les conducteurs. Le stationnement en double crée des angles morts dangereux.
- **Accès** : Depuis quelques semaines, nos brigadiers assurent une présence chaque matin à l'entrée du stationnement. Nous vous rappelons que cet espace est exclusivement réservé aux membres du personnel. Merci de respecter leurs consignes et d'utiliser les zones de débarcadère prévues à cet effet. Certains membres du personnel éprouvaient des difficultés à se stationner pour arriver à temps en classe.

Nous vous remercions de faire preuve de courtoisie et de respect envers nos brigadiers scolaires.

2. Visites et sorties scolaires

Si vous venez participer à une activité en classe ou accompagner un groupe lors d'une sortie, nous vous demandons de stationner dans les rues avoisinantes. Le nombre de places étant limité, nous devons les préserver pour les membres du personnel qui arrivent tout au long de la journée.

3. Zone des autobus (La Ruche)

Il est strictement interdit d'utiliser la zone réservée aux autobus pendant la journée. Cet espace fait partie intégrante de la cour d'école : les élèves y jouent lors des récréations et y circulent avec leurs enseignants.

4. Vigilance lors du départ le soir

Au moment de quitter avec vos enfants, nous vous demandons d'être extrêmement vigilants. Prenez le temps de bien vérifier les alentours avant d'effectuer une marche arrière. Un accident est si vite arrivé, et nous avons à cœur la santé et la sécurité de chaque enfant.

Nous vous remercions sincèrement de votre collaboration et de votre vigilance pour le bien-être de toute notre communauté scolaire.

SITE WEB DE L' ÉCOLE

Vous pouvez consulter le [site web des écoles](#). Vous retrouverez des informations intéressantes. Vous pourrez également en savoir plus sur les activités vécues par les élèves à l'école.

JOURNÉE « PORTE TON PYJ » 26 MARS

Nous répéterons, cette année, l'activité **PORTE TON PYJ** dans **nos trois pavillons**. Nous souhaitons ramasser des dons pour Opération Enfant Soleil. Nous amasserons vos dons lors de cette journée spéciale. Une contribution minimale de 2\$/élève est suggérée. Au nom des enfants malades, merci pour votre générosité!

MERCI À MME MARIE-MICHÈLE POUR LE SPECTACLE DE NOËL DE LA CHORALE DE LA RUCHE

Le mercredi 17 décembre dernier, l'église de Saint-Rédempteur s'est illuminée sous les voix cristallines de notre chorale. Ce fut un moment suspendu, empreint de douceur et de magie, qui a su toucher le cœur de tous les spectateurs présents. Un immense merci à Mme Marie-Michèle Roberge : grâce à son talent et à son dévouement, nos élèves nous ont offert un spectacle grandiose que nous n'oublierons pas de sitôt !

SAISON DE SKI DE FOND

Nos élèves profitent pleinement de l'hiver en s'élançant sur les pistes damées directement sur notre terrain. C'est un immense privilège de les voir développer leur agilité et leur plaisir du plein air à deux pas de la classe. Un merci tout spécial au Club Chaudière-Ouest pour le prêt précieux du traceur et de la motoneige. Et surtout, un tonnerre d'applaudissements pour notre "artiste de la neige", l'infatigable et dévoué papa d'élèves, Marc-Antoine Asselin-Lamoureux, qui nous offre des pistes impeccables jour après jour!

MONTRE INTELLIGENTE EN CLASSE PERMETTANT DE RECEVOIR DES NOTIFICATIONS OU DES APPELS ET CELLULAIRE

Afin d'offrir à nos élèves un environnement propice à la concentration et de favoriser les interactions réelles, nous vous rappelons que l'école demeure un espace sans distractions numériques. Ainsi, l'usage des téléphones cellulaires et des montres intelligentes (permettant appels ou notifications) n'est pas autorisé durant la journée, incluant la période du dîner.

En cas de non-respect, l'objet sera mis en consigne pour la journée et remis à l'élève à la fin de la journée. Si la situation se répète, l'appareil sera déposé à la direction pour une période de consigne de plus d'une journée. En cas de récidive, nous solliciterons votre collaboration pour venir récupérer l'objet en main propre. Merci de nous aider à préserver cette « bulle d'apprentissage »!

COMMUNICATION AVEC LES PRÉSIDENTES DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

Si vous le souhaitez, il sera désormais possible d'adresser un courriel aux présidentes des conseils d'établissement des écoles de la Ruche/Dominique-Savio et du Tournesol par le biais de l'adresse suivante :

ceruche@cssdn.gouv.qc.ca

ABONNEMENT AUX PARCOURS PARENTS D'AIDERSOENFANT.COM

En janvier, les parents des élèves de Dominique-Savio et de la Ruche ont reçu un code d'accès exclusif pour la plateforme « **Parcours Parents** » d'Aider son enfant.

Il s'agit d'une ressource précieuse regroupant des capsules vidéo courtes, bienveillantes et remplies de conseils pratiques. Conçues par une équipe de spécialistes (psychoéducateurs, psychologues, neuropsychologues, orthophonistes, etc.), ces vidéos sont pensées pour vous soutenir concrètement dans votre réalité de parent.

Nous vous encourageons vivement à activer votre compte gratuit et à consulter ces parcours selon vos besoins et votre rythme. C'est un outil simple et accessible pour vous accompagner au quotidien !

INFO-FERMETURE

En cas de tempête ou fermeture

Dès 5 h 45, l'information relative à la fermeture de nos établissements en cas de tempête de neige, de verglas ou d'intempéries majeures est disponible sur différentes plateformes.

Pour être informé rapidement :

- - Consultez les sites [CSSDN](#) ou de la [Formation professionnelle des Navigateurs](#).
- - Abonnez-vous à notre page [Facebook du CSSDN](#) ou notre [compte X](#).
- - Syntonisez les stations radio.

Nous vous invitons aussi à consulter la [procédure à suivre lors de la fermeture d'établissements scolaires](#). Selon le type de fermeture, il se peut que le service de garde soit ouvert ou fermé. Dans de tels cas, un message d'accueil spécial sera enregistré le matin même sur la boîte vocale du service de garde. Assurez-vous de vérifier l'information avant votre départ de la maison le matin.

Rappelons-nous ceci :

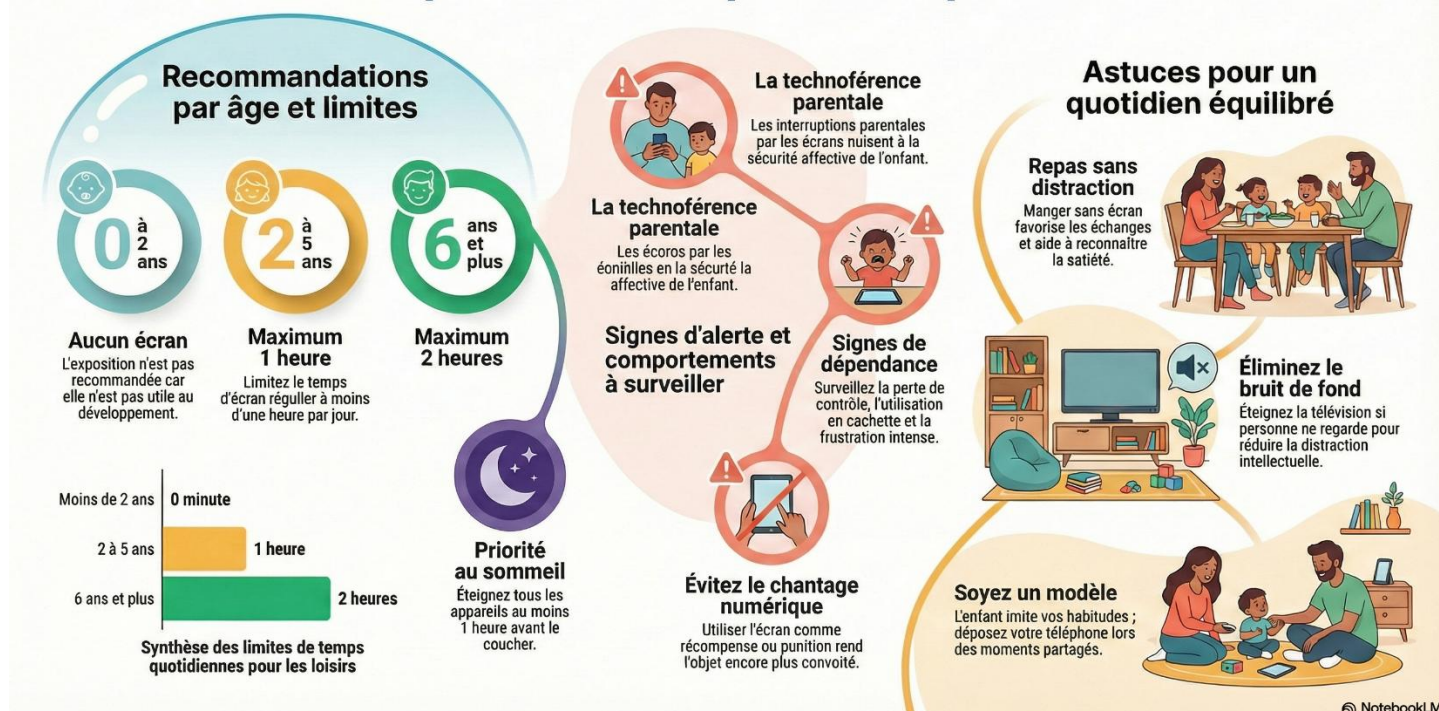
C'est toujours la sécurité des élèves qui nous préoccupe dans les décisions à prendre et les gestes à poser en de telles circonstances. Si l'école de votre enfant demeure ouverte et que vous êtes en désaccord avec cette décision, vous pouvez toujours décider de garder votre enfant à la maison.

SYMPTÔMES

Comme vous le savez, avec l'arrivée du temps froid, les virus s'invitent dans nos classes (gastro, grippe, maux de gorge). Nous vous demandons de respecter la règle des 24 heures sans symptômes AVANT de retourner votre enfant à l'école. Merci de nous aider à garder notre milieu sain pour tous.

LES ÉCRANS : GUIDE POUR UN ÉQUILIBRE FAMILIAL SAIN INSPIRÉ D'UN ARTICLE DE NAITRE ET GRANDIR

Écrans et tout-petits : Guide pour un équilibre familial sain



FESTIVAL D'IMPROVISATION

L'école de la Ruche a été très bien représentée lors du Festival d'improvisation 2026. Les élèves participants ont fait preuve de créativité, d'un engagement remarquable et d'une belle collaboration avec les élèves des autres écoles. Nos étoiles ont brillé sur scène pour le plaisir de tous. Nous pouvons en être fiers !



SEMAINE DE RELÂCHE

Le temps est venu de recharger les batteries ! Nous vous rappelons que la semaine de relâche se déroulera du **2 au 6 mars** inclusivement. Les élèves prolongeront leur repos le **lundi 9 mars** (journée pédagogique) avant de retrouver leurs amis et leurs enseignants le **mardi 10 mars**. Nous avons déjà hâte de les retrouver, frais et dispos, pour entamer ce dernier chapitre de l'année scolaire en beauté !

CAMPAGNE DE LA VILLE DE LÉVIS À PROPOS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Nous avons été informés que la Ville de Lévis effectuera une campagne de sécurité routière autour des écoles primaires de la ville et que celle-ci se déroulera de la mi-février à la fin mars.

Nous vous partageons une infographie à propos des mesures sécuritaires à employer et vous invitons à la plus grande des prudences aux abords de nos écoles.

Je ralentis près des écoles

En voiture, respectez les limites de vitesse et soyez particulièrement vigilants en zone scolaire. Arrêtez-vous aux passages pour piétons si une personne manifeste son intention de traverser.



Je respecte les consignes du brigadier

Les brigadières et brigadiers scolaires sont facilement identifiables à leur dossard jaune et leur panneau d'arrêt. Vous devez respecter leurs indications en tout temps, même en présence d'une signalisation contraire.

Je laisse le débarcadère aux autobus

Les débarcadères sont réservés aux autobus durant les heures indiquées, même pour déposer votre enfant en quelques secondes. Lorsque les feux intermittents et panneaux d'arrêt d'un autobus sont activés, vous devez vous immobiliser à au moins 5 mètres, à moins qu'il soit séparé par un terre-plein.



Je fais une boucle plutôt qu'un demi-tour

Les demi-tours (virages en U) dans la rue sont dangereux et strictement interdits. Il faut plutôt faire une boucle dans le quadrilatère pour rebrousser chemin. Évitez également toute marche arrière ou autre manœuvre pouvant compromettre la sécurité des enfants et autres usagers et usagers de la route.



Je choisis la marche ou le vélo pour aller à l'école

Vous contribuez ainsi à réduire le nombre de voitures qui circulent près de l'école et donc, les risques d'accident. Privilégiez les corridors scolaires qui sont les parcours les plus sécuritaires et traversez aux intersections.



Je fais mon bout de chemin.



Tout savoir sur la sécurité routière près des écoles



Nous vous remercions d'avoir pris quelques minutes de votre temps pour prendre connaissance de cet Info-Parents.

Marie-Claude Matte, Élise Sénéchal & Karine Boulet

(Directrice)

(Directrices adjointes)